

Cinq minutes pour convaincre le recruteur

MOUTIER Les rencontres entre jeunes et entreprises ont connu un joli succès jeudi soir, au Forum de l'Arc, avec une quarantaine de participants.

TEXTE ET PHOTO SHONA ALLEMANN

Le deuxième speed-dating intercantonal de la technique s'est tenu jeudi soir au Forum de l'Arc (voir Le JdJ du 4 mars). Une quarantaine de jeunes y ont participé. «Je suis venu pour trouver une place de stage et, par la suite si tout se passe bien, une place d'apprentissage», explique Denis Lekag. Ce qui plaît aux jeunes, c'est avant tout le fait de découvrir plus en pratique en quoi consistent les différents métiers du domaine, mais aussi le contexte sympathique et le fait d'être conseillé par une professionnelle des ressources humaines.



Les recruteurs espèrent réellement trouver de futurs apprentis.

CATHERINE HAHN
RESPONSABLE DU PROJET SPEED-DATING

«Même si c'est stressant, ça l'est sûrement moins que d'aller se présenter dans un bureau de l'entreprise», confie encore le jeune homme. Du côté de la responsable de ce projet, la satisfaction est au rendez-vous: «Je suis heureuse car un très large panel de métiers techniques est présent. De plus, les recruteurs sont sympathiques et espèrent réellement trouver de futurs apprentis», déclare Catherine Hahn. Parmi les recruteurs,



Le speed-dating intercantonal de la technique est déjà reprogrammé pour septembre 2020.

beaucoup d'entreprises régionales mais aussi des centres de formation, comme le ceff Industrie qui a participé à cet événement pour la première fois: «Cette formule est différente. C'est une manière plus directe et joviale de rencontrer de futurs apprentis», a déclaré son représentant. «Il ne faut pas négliger l'importance de cette étape, les apprentis d'aujourd'hui seront les ouvriers et les chefs de demain. C'est pourquoi il est important de trouver le bon profil, d'où ma présence ici»,

explique un autre formateur présent jeudi soir.

Rendez-vous en automne

Le seul point à améliorer selon plusieurs entrepreneurs: la date de l'événement. «Bien que nous en cherchions encore, il commence à se faire tard pour trouver des apprentis pour la prochaine rentrée. Ce serait bien que l'événement soit organisé un peu plus tôt», confie l'un d'entre eux. A chaque problème sa solution puisque la prochaine édition est d'ores et déjà prévue pour septembre 2020.

«Nous en prévoyons éventuellement une pour novembre 2020 et une autre se tiendra de sûr en janvier 2021, pour les entreprises et les jeunes qui n'auront pas encore eu la chance de trouver chaussure à leur pied», se réjouit Catherine Hahn. Ce concept a suscité un grand intérêt et il n'est pas impossible que ce genre de soirée soit organisée au Forum de l'Arc pour d'autres domaines professionnels, tels que la construction.

SAINT-IMIER

Sept nouveaux professionnels de la santé



Le ceff Santé-social a remis jeudi soir sept diplômés ES en soins infirmiers, lors d'une petite cérémonie organisée à Saint-Imier. Les heureux lauréats sont: Samy Bapté, Saint-Imier; Christian Dumoulin, Perrefitte; Walid Imloul, Bienne; Salomé Ochoa Molina, Tavannes; Titiana Schmid, Court; Joséphine Stella Tshimanga Malanda Mbemba; Orpond; Anne Vauthier, Saint-Imier. **MPR**

Le projet ArcExpress sur la bonne voie

CHEMINS DE FER

A l'été 2020, les CFF renouvelleront les 2,3 km de la voie sur la ligne ferroviaire entre Bassecourt et Glovelier. Dans la continuité de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, il est proposé de profiter de ces travaux pour faire poser, à frais réduits, des traverses aptes à recevoir, le jour venu, un troisième rail. Le surcoût relatif à la pose de telles traverses doit être pris en charge par le canton du Jura. A cet effet, le gouvernement propose au parlement d'allouer un crédit de 390 000 francs. La pose anticipée de ce type de traverses constitue un investissement de précaution laissant la porte ouverte à la future installation d'un troisième rail.

Celui-ci permettra aux trains CJ de circuler entre La Chaux-de-Fonds et Delémont, et d'ainsi réaliser le projet «ArcExpress». Il s'agit d'une opportunité qui ne se présente que tous les 40 à 50 ans environ, correspondant à la durée de vie de la voie. La pose anticipée de traverses aptes à recevoir un troisième rail dans le cadre des travaux CFF «habituels» coûte environ dix fois moins cher que s'il fallait l'exécuter hors travaux de renouvellement. Le projet «ArcExpress» vise à réduire considérablement les temps de parcours de La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes jusqu'à Delémont, Porrentruy et Bâle ainsi qu'à réduire les contraintes de correspondance. **RPJU**

«On aurait pu régler la Question jurassienne»

GRAND CONSEIL

Moutier-Résiste regrette, mais se dit satisfait malgré le refus de la motion Klopfenstein.

Dans un communiqué publié jeudi, le comité de Moutier-Résiste a fait part de sa satisfaction suite au récent vote du Grand Conseil sur la motion du député Klopfenstein, de Corgémont, qui demandait que la suppression des articles 138 et 139 de la Constitution jurassienne soit un préalable à un prochain vote communaliste de Moutier. «Elle a été refusée de peu par le Grand Conseil (voir Le JdJ du 4 mars), mais les motifs de satisfaction ne manquent pas», écrit Moutier-Résiste. «D'abord, à part les deux séparatistes du PSA, aucun des membres de la députation du Jura bernois ne s'est opposé à la motion. Elle a même été défendue avec brio, lucidité, conviction et fermeté par plusieurs de nos représentants. La pertinence de leurs arguments n'a pas suffi pour obtenir une majo-

rité, notamment pour des raisons de forme, de droit et même de courtoisie. Mais l'essentiel était (et reste) sur le fond: les revendications territoriales qu'expriment les articles annexionnistes jurassiens. Personne n'a admis leur légitimité et leur bien-fondé. Ils ont même été vertement critiqués. Pour nous, c'est un signal clair», poursuit le comité.

«Un problème séparatiste»

«En adoptant la motion, il aurait été possible de mettre fin à l'histoire de la mal nommée «Question jurassienne», en réalité «problème séparatiste». Deux raisons ne l'ont pas permis: la méconnaissance par certains partis de la réalité à Moutier, et le crédit de la bonne foi accordé à tort aux autorités jurassiennes sous la pression constante des séparatistes.» «Toutefois, l'attitude des députés de la région, d'une part, et les positions de l'ensemble du Grand conseil, d'autre part, nous satisfont et nous encouragent à faire front encore et toujours à l'agression séparatiste», conclut Moutier-Résiste. **MPR**

LA CHAUX-DE-FONDS

Ludesco passe à la trappe

Le plus grand festival du jeu en Suisse Ludesco, qui avait attiré l'an dernier 10 000 joueurs à La Chaux-de-Fonds, est annulé à cause du coronavirus. L'événement devait se tenir du 20 au 22 mars. «Ludesco étant un événement visant à favoriser les rencontres et les échanges entre les joueurs, l'organisation du festival dans le contexte actuel n'était tout simplement plus possible», ont annoncé hier les organisateurs. Cela représente une «immense déception», pour les plus de 40 membres de l'association, qui travaillent de manière bénévole depuis près d'une année à l'organisation de l'événement. Lors du festival, une centaine d'expériences ludiques étaient prévues. Les organisateurs ont expliqué que les personnes ayant effectué des réservations d'animations payantes pourront être remboursées par le festival. Elles seront contactées la semaine prochaine. «L'annulation ne remet pas en cause l'avenir de la manifestation», ont ajouté les organisateurs. Ludesco aura lieu en 2021, du 26 au 28 mars. **ATS**

BIENNE

Plus de 130 ans de musique

Que de chemin parcouru depuis sa fondation en 1884. D'harmonie, l'Union instrumentale de Bienne poursuit son bonhomme de chemin pour, en 1989, passer d'une formation harmonie avec clairons à une formation jazzy.



De concert en concert, c'est en 1993 que l'Union instrumentale devient l'UIB Jazz orchestra. La société a tenu sa 136e assemblée, mardi dernier, sous la présidence de Michel Lalli. Des groupes de travail seront formés et auront comme tâches de rechercher de nouveaux membres et de mettre en route un nouveau site internet. Dominique Chételat a été nommé membre d'honneur pour ses 45 ans d'activité. De tromboniste au départ, il s'est investi en passant de trésorier à président pour, en 2007, transmettre le témoin à Michel Lalli et rejoindre les rangs de la formation trompettes de l'ensemble. Il aura aussi l'instigateur du premier CD en 2006. Sur la photo, de gauche à droite: Michel Lalli, Dominique Chételat et Juliane Rickenmann, directrice. **JCL**